

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2018

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds d'investissement. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire des états financiers annuels avec le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant le site SEDAR à l'adresse sedar.com ou le site d'Investissements Renaissance à l'adresse investissementsrenaissance.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds équilibré canadien Renaissance (*Fonds*) cherche à obtenir un rendement à long terme par la croissance du revenu et du capital, en investissant surtout dans un portefeuille diversifié de titres de participation, d'obligations de première qualité et d'instruments du marché monétaire du Canada.

Stratégies de placement : Le Fonds investit dans une combinaison de titres de participation et de titres à revenu fixe émis par des gouvernements ou des sociétés. Le Fonds utilise une approche ascendante axée sur la valeur pour investir dans des titres de participation de sociétés de haute qualité, ainsi qu'une répartition stratégique des actifs. Le Fonds peut également diversifier ses placements dans divers pays et régions dans un effort visant à gérer les risques du Fonds.

Risque

Le Fonds est un fonds équilibré d'actions canadiennes qui s'adresse aux investisseurs privilégiant les placements de moyen à long terme et pouvant tolérer un risque de placement faible à moyen.

Pour la période close le 31 août 2018, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans le prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

CIBC Asset Management Inc. (*GACI*, *gestionnaire* ou *conseiller en valeurs*) et American Century Investment Management, Inc. (*ACI*) fournissent au Fonds des conseils en placement et des services de gestion de placements. *GACI* et *ACI* utilisent diverses stratégies de placement, et le pourcentage du Fonds attribué à chaque sous-conseiller peut changer.

- *GACI* : actions canadiennes et titres à revenu fixe canadiens, environ 85 %
- *ACI* : croissance mondiale, environ 15 %

Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2018. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 231 406 \$ au 31 août 2017 à 210 468 \$ au 31 août 2018, en baisse de 9 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 35 890 \$, qui ont été en partie contrebalancés par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 7,0 % pour la période, contre respectivement 1,3 % et 10,1 % pour ses indices de référence principaux, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice composé S&P/TSX (*indices de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui des indices de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Au cours de la période, les marchés boursiers ont été solides, la plupart des principaux indices enregistrant des rendements presque records. Les résultats d'exploitation sous-jacents des entreprises canadiennes sont demeurés encourageants, malgré que les évaluations soient devenues préoccupantes. Le marché de l'habitation canadien a incité à plus de prudence après que les prix des maisons dans les marchés clés ont rebondi et que la Banque du Canada a haussé les taux d'intérêt.

Les préoccupations des investisseurs vis-à-vis de la robustesse de l'économie canadienne se faisaient de plus en plus présentes en raison de l'incertitude entourant les négociations de l'Accord de libre-échange nord-américain. Les tensions commerciales ont fait les manchettes au cours de la période, en raison de l'intensification des propos protectionnistes échangés entre les États-Unis et leurs divers partenaires commerciaux, dont le Canada. Le prix du pétrole a été avantageusement par un meilleur équilibre entre l'offre et la demande attribuable à l'augmentation de la demande et aux réductions de la

production par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, ce qui a soutenu le marché boursier canadien.

Dans la composante actions canadiennes et titres à revenu fixe canadiens, une importante sous-pondération dans les actions américaines a considérablement compromis le rendement. Le marché américain a bien fait en raison d'une forte croissance des rendements et de la confiance des investisseurs, et malgré des évaluations peu intéressantes. Une importante sous-pondération des actions des marchés développés a modérément nuï au rendement. Les actions des marchés développés, du fait de la forte croissance et de l'optimisme aux États-Unis, ont dégagé un rendement supérieur. Une légère sous-pondération des actions du Japon a légèrement nuï au rendement, le pays ayant tiré profit d'une croissance globale et d'une devise stable.

Une importante sous-pondération des obligations des marchés développés a modérément contribué au rendement. Une surpondération modérée des actions de pays européens hors de la zone euro au début de la période a légèrement favorisé le rendement. Les données faisant état de la solidité de la croissance mondiale ont entraîné un bon rendement de ces actifs. Une importante sous-pondération des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans a modérément contribué au rendement dans un contexte de hausse des taux d'intérêt. La surpondération modérée des titres de la Norvège et de la Suède a été avantageuse pour le rendement. La Norvège a tiré profit de la hausse des prix de l'énergie, tandis que la Suède a été avantagée par une forte croissance.

GACI a ajouté de nouveaux titres de Taïwan étant donné que le pays offre une plus grande exposition au secteur des semi-conducteurs à un prix raisonnable. Des titres australiens ont été ajoutés puisque l'évaluation du pays est intéressante par rapport à celles des autres marchés développés. Des titres russes ont également été ajoutés à la suite de la liquidation en mars découlant de sanctions américaines, qui a offert un point d'entrée intéressant pour la Russie, actuellement soutenue par les forts prix de l'énergie.

Les titres norvégiens et suédois ont été supprimés après avoir dégagé un fort rendement. Les obligations allemandes à 10 ans ont été vendues étant donné la réévaluation par la Banque centrale européenne découlant du ralentissement de la croissance de la zone euro. Les obligations américaines à 10 ans ont également été liquidées étant donné que le ralentissement de la croissance mondiale signifie que les obligations américaines ont moins de potentiel. La position dans les obligations polonaises à 10 ans a été réduite au cours de la période puisqu'il était prévu que la hausse importante des salaires influencerait le taux d'inflation de base, menant ainsi la Banque centrale de la Pologne à augmenter ses taux d'intérêt.

Au sein de la composante Croissance mondiale du Fonds, la sélection des titres et une légère sous-pondération dans le secteur de la consommation discrétionnaire ont miné le rendement. Des placements et une sous-pondération modérée dans le secteur des matériaux ont également nuï au rendement. Sur le plan géographique, l'exposition au Brésil, un pays qui ne fait pas partie de l'indice de référence de la composante actions, a aussi compromis le rendement.

Parmi les titres ayant grandement nuï au rendement figurent ceux d'Amazon.com Inc. et de Celgene Corp. Le cours des actions d'Amazon a continué à augmenter grâce à la solidité de ses activités principales ainsi que des attentes à l'égard de nouvelles possibilités, comme la publicité et les produits de marque maison. La position dans Celgene a été éliminée de la composante après que la société a déclaré des revenus décevants pour l'un de ses principaux médicaments.

La sélection des titres et une position légèrement surpondérée dans le secteur des soins de santé ont favorisé le rendement de la composante. Une surpondération modérée dans le secteur des technologies de l'information a également contribué au rendement. Du point de vue géographique, la sélection des titres et une surpondération modérée aux États-Unis ont avantagé le rendement. Parmi les principaux titres ayant contribué au rendement figurent Kering et Adobe Systems Inc.

La société de fabrication de biens de luxe Kering a bien fait, étant donné qu'il était évident que le redressement de sa marque phare Gucci continuait de s'accélérer. La société de logiciels Adobe a été avantagée par l'amélioration des tendances, au moment où elle faisait la transition à un modèle d'affaires axé sur l'infonuagique et les abonnements. La société a connu de fortes ventes au détail dans son segment des médias numériques et continue à augmenter ses flux de trésorerie disponibles.

ACI a effectué un nouveau placement dans la société pharmaceutique AstraZeneca PLC, car le sous-conseiller est d'avis que la commercialisation fructueuse du vaste portefeuille de nouveaux produits de la société stimulera la croissance des bénéfiques. Les titres de Wells Fargo & Co. ont été ajoutés après que la société a annoncé des résultats suggérant que les bénéfiques pourraient augmenter, stimulés par des initiatives de réduction des coûts et de stabilisation des marges nettes d'intérêts.

Événements récents

Aucun événement récent ni aucune activité récente n'a eu d'incidence importante sur le Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la rubrique *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère

également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI investit dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

GACI délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers et ne reçoit, à titre de conseiller en valeurs, aucun bien ou service directement au moyen de rabais de courtage.

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre le cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 15 086 \$ ont été versés par le Fonds à MM CIBC et aucune

commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (*opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le Comité d'examen indépendant (*CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller ou détenir ces titres;
- investir dans des titres d'emprunt non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (*courtier lié*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'un courtier lié est le contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (*dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI,

jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de service

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Fonds équilibré canadien Renaissance

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes closes le 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2018	2017	2016	2015	2014
Actif net au début de la période	17,80 \$	17,29 \$	17,13 \$	18,31 \$	15,77 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,49 \$	0,45 \$	0,39 \$	0,64 \$	0,53 \$
Total des charges	(0,42)	(0,41)	(0,40)	(0,42)	(0,41)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	2,03	1,20	0,90	0,76	0,92
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,88)	(0,37)	(0,30)	(1,65)	1,82
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,22 \$	0,87 \$	0,59 \$	(0,67) \$	2,86 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,04 \$	– \$	0,06 \$	0,03 \$	0,03 \$
Des dividendes	0,17	–	0,05	0,07	0,07
Des gains en capital	0,99	0,33	0,38	0,39	0,20
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	1,20 \$	0,33 \$	0,49 \$	0,49 \$	0,30 \$
Actif net à la fin de la période	17,82 \$	17,80 \$	17,29 \$	17,13 \$	18,31 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. Le Fonds a adopté les IFRS le 1^{er} septembre 2014. Auparavant, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) tels qu'ils sont définis dans la Partie V du *Manuel de CPA Canada*. Selon les PCGR du Canada, le Fonds évaluait la juste valeur de ses placements conformément au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, qui exigeait l'utilisation du cours acheteur pour les positions acheteur et du cours vendeur pour les positions vendeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté aux états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du fonds. L'explication de ces différences se trouve dans les notes des états financiers antérieurs au 1^{er} septembre 2014. Lors de la première application des IFRS, le Fonds évalue la juste valeur de ses placements à l'aide des cours de clôture, lorsque ces cours s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements inscrits dans les états financiers sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net d'ouverture au 1^{er} septembre 2013 a été retraité pour tenir compte des ajustements de méthodes comptables effectués conformément aux IFRS.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2018	2017	2016	2015	2014
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	195 477 \$	217 857 \$	257 589 \$	302 322 \$	380 356 \$
Nombre de parts en circulation⁴	10 968 461	12 241 439	14 896 319	17 651 702	20 771 869
Ratio des frais de gestion⁵	2,20 %	2,21 %	2,30 %	2,29 %	2,30 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,20 %	2,22 %	2,34 %	2,31 %	2,32 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,18 %	0,10 %	0,11 %	0,07 %	0,07 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	77,87 %	57,72 %	57,07 %	55,64 %	34,25 %
Valeur liquidative par part	17,82 \$	17,80 \$	17,29 \$	17,13 \$	18,31 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds équilibré canadien Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2018	2017	2016	2015	2014
Actif net au début de la période	11,90 \$	11,64 \$	11,28 \$	12,10 \$	10,56 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,32 \$	0,30 \$	0,25 \$	0,43 \$	0,35 \$
Total des charges	(0,13)	(0,12)	(0,11)	(0,12)	(0,11)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	1,35	0,82	0,66	0,49	0,61
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,61)	(0,30)	(0,07)	(1,00)	1,18
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,93 \$	0,70 \$	0,73 \$	(0,20) \$	2,03 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,11 \$	0,07 \$	0,13 \$	0,10 \$	0,08 \$
Des dividendes	0,19	–	0,10	0,13	0,12
Des gains en capital	0,69	0,38	–	0,29	0,29
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,99 \$	0,45 \$	0,23 \$	0,52 \$	0,49 \$
Actif net à la fin de la période	11,88 \$	11,90 \$	11,64 \$	11,28 \$	12,10 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. Le Fonds a adopté les IFRS le 1^{er} septembre 2014. Auparavant, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) tels qu'ils sont définis dans la Partie V du *Manuel de CPA Canada*. Selon les PCGR du Canada, le Fonds évaluait la juste valeur de ses placements conformément au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, qui exigeait l'utilisation du cours acheteur pour les positions acheteur et du cours vendeur pour les positions vendeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté aux états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du fonds. L'explication de ces différences se trouve dans les notes des états financiers antérieurs au 1^{er} septembre 2014. Lors de la première application des IFRS, le Fonds évalue la juste valeur de ses placements à l'aide des cours de clôture, lorsque ces cours s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements inscrits dans les états financiers sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net d'ouverture au 1^{er} septembre 2013 a été retraité pour tenir compte des ajustements de méthodes comptables effectués conformément aux IFRS.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2018	2017	2016	2015	2014
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	7 454 \$	6 299 \$	4 099 \$	3 028 \$	4 366 \$
Nombre de parts en circulation⁴	627 667	529 163	352 134	268 449	360 697
Ratio des frais de gestion⁵	0,93 %	0,93 %	0,93 %	0,93 %	0,92 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,98 %	0,98 %	0,98 %	0,95 %	0,95 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,18 %	0,10 %	0,11 %	0,07 %	0,07 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	77,87 %	57,72 %	57,07 %	55,64 %	34,25 %
Valeur liquidative par part	11,88 \$	11,90 \$	11,64 \$	11,28 \$	12,10 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds équilibré canadien Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2018	2017	2016	2015	2014
Actif net au début de la période	12,24 \$	11,82 \$	11,85 \$	12,88 \$	11,02 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,33 \$	0,31 \$	0,26 \$	0,45 \$	0,37 \$
Total des charges	(0,02)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	1,38	0,82	0,64	0,52	0,64
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,61)	(0,27)	(0,17)	(1,14)	1,26
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,08 \$	0,85 \$	0,72 \$	(0,18) \$	2,26 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,17 \$	0,11 \$	0,19 \$	0,18 \$	0,13 \$
Des dividendes	0,25	–	0,16	0,19	0,17
Des gains en capital	0,80	0,31	0,38	0,46	0,10
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	1,22 \$	0,42 \$	0,73 \$	0,83 \$	0,40 \$
Actif net à la fin de la période	12,13 \$	12,24 \$	11,82 \$	11,85 \$	12,88 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. Le Fonds a adopté les IFRS le 1^{er} septembre 2014. Auparavant, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) tels qu'ils sont définis dans la Partie V du *Manuel de CPA Canada*. Selon les PCGR du Canada, le Fonds évaluait la juste valeur de ses placements conformément au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, qui exigeait l'utilisation du cours acheteur pour les positions acheteur et du cours vendeur pour les positions vendeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté aux états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du fonds. L'explication de ces différences se trouve dans les notes des états financiers antérieurs au 1^{er} septembre 2014. Lors de la première application des IFRS, le Fonds évalue la juste valeur de ses placements à l'aide des cours de clôture, lorsque ces cours s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements inscrits dans les états financiers sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net d'ouverture au 1^{er} septembre 2013 a été retraité pour tenir compte des ajustements de méthodes comptables effectués conformément aux IFRS.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2018	2017	2016	2015	2014
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	7 537 \$	7 250 \$	7 882 \$	7 843 \$	8 686 \$
Nombre de parts en circulation⁴	621 434	592 281	666 684	662 120	674 492
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 %	0,01 %	0,01 %	0,01 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,08 %	0,09 %	0,07 %	0,06 %	0,04 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,18 %	0,10 %	0,11 %	0,07 %	0,07 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	77,87 %	57,72 %	57,07 %	55,64 %	34,25 %
Valeur liquidative par part	12,13 \$	12,24 \$	11,82 \$	11,85 \$	12,88 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais d'opération et dans le ratio des frais de gestion, avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseils liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2018, avant renoncations des frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	46,23 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	53,77 %	100,00 %

Rendement passé

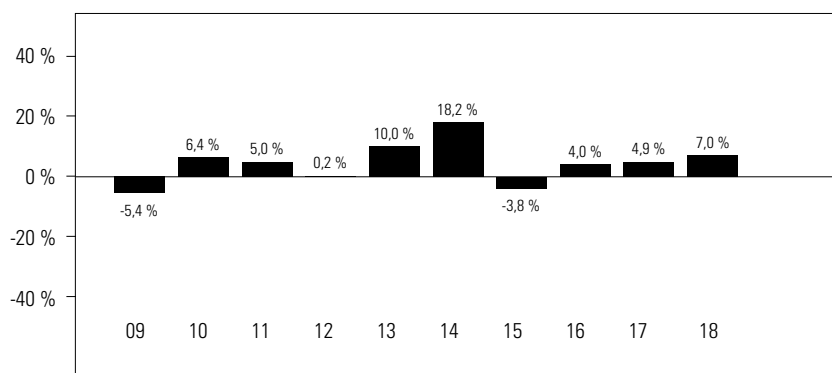
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

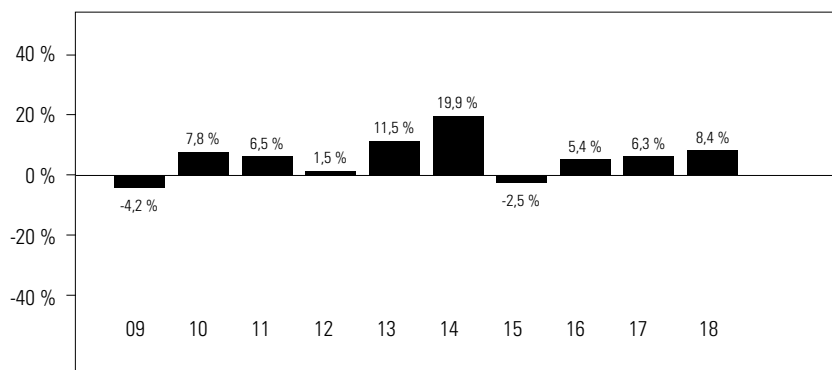
Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

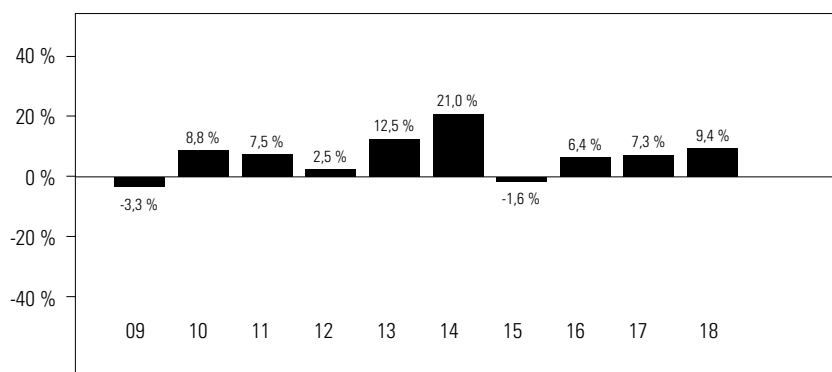
Parts de catégorie A



Parts de catégorie F



Parts de catégorie O



Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2018. Le rendement composé annuel est également comparé avec les indices de référence du Fonds.

Les indices de référence principaux du Fonds sont l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice composé S&P/TSX.

L'indice mixte du Fonds (*indice mixte*) est composé de ce qui suit :

- 55 % de l'indice composé S&P/TSX
- 30 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada
- 15 % de l'indice mondial MSCI

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	Depuis le début des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie A	7,0 %	5,3 %	5,8 %	4,5 %	ou	10 mars 1999
Indice composé S&P/TSX	10,1 %	8,7 %	8,3 %	4,7 %		
Indice des obligations universelles FTSE Canada	1,3 %	1,8 %	3,6 %	4,3 %		
Indice mixte	8,6 %	7,1 %	8,0 %	5,6 %		

Fonds équilibré canadien Renaissance

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	Depuis le début ou des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie F	8,4 %	6,7 %	7,3 %	5,9 %		7 octobre 2005
Indice composé S&P/TSX	10,1 %	8,7 %	8,3 %	4,7 %		
Indice des obligations universelles FTSE Canada	1,3 %	1,8 %	3,6 %	4,3 %		
Indice mixte	8,6 %	7,1 %	8,0 %	5,6 %		
Parts de catégorie O	9,4 %	7,7 %	8,2 %	6,8 %		15 mars 2005
Indice composé S&P/TSX	10,1 %	8,7 %	8,3 %	4,7 %		
Indice des obligations universelles FTSE Canada	1,3 %	1,8 %	3,6 %	4,3 %		
Indice mixte	8,6 %	7,1 %	8,0 %	5,6 %		

*Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement total composé annuel depuis le début des activités.

L'indice composé S&P/TSX se veut représentatif du marché boursier canadien et englobe les plus grandes sociétés cotées à la Bourse de Toronto.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada englobe des obligations négociables sur le marché canadien visant à rendre compte du rendement du vaste marché obligataire canadien de qualité supérieure. Les rendements sont calculés quotidiennement et pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

L'indice mondial MSCI est un indice de capitalisation boursière rajusté en fonction du flottant et composé de titres de sociétés de pays développés à économie de marché d'Amérique du Nord, d'Europe et de la région Asie-Pacifique.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à ses indices de référence principaux est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2018)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site investissementsrenaissance.ca. Le tableau ci-dessous présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Autres actions	20,6	Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,0
Services financiers	18,7	Banque Toronto-Dominion (La)	3,1
Obligations de sociétés	14,6	Enbridge Inc.	2,9
Énergie	10,2	Banque de Montréal	2,7
Industrie	7,4	Banque Royale du Canada	2,6
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	6,9	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,5
Matériaux	6,0	Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	2,1
Autres obligations	5,6	TELUS Corp.	1,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,0	Canadian Natural Resources Ltd.	1,5
Consommation discrétionnaire	4,5	Brookfield Property Partners L.P.	1,5
Autres actifs, moins les passifs	0,9	Rogers Communications Inc., catégorie B	1,4
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	-0,4	TransAlta Corp.	1,4
		Gouvernement du Canada, 4,00 %, 2041/06/01	1,3
		Fiducie canadienne pour l'habitation No 1, 1,90 %, 2026/09/15	1,2
		Keyera Corp.	1,2
		Contrat à terme sur obligations du gouvernement de l'Australie de 10 ans, septembre 2018	1,2
		Groupe SNC-Lavalin Inc.	1,1
		Corporation Financière Power	1,1
		Gouvernement du Canada, 3,50 %, 2045/12/01	1,1
		George Weston limitée	1,1
		Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	1,0
		Boralex Inc., catégorie A	1,0
		Chemtrade Logistics Income Fund	1,0
		Goldcorp Inc.	1,0
		Intact Corporation financière	1,0

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds, constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance et des Portefeuilles Axiom avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.